



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation des conditions d'enseignement expérimental au collège

Question écrite n° 14680

Texte de la question

Mme Karen Erodi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la dégradation des conditions d'enseignement expérimental dans les matières scientifiques, du fait notamment de la suppression ou du non-remplacement de personnels techniques indispensables à leur mise en œuvre. Dans de nombreux établissements, les personnels de laboratoire assurent en effet des missions essentielles au bon déroulement de l'enseignement des sciences : préparation du matériel, entretien et rangement des équipements, nettoyage de la verrerie, assistance lors des manipulations et sécurisation des activités expérimentales. Leur présence conditionne très concrètement la possibilité, pour les équipes enseignantes, d'organiser des travaux pratiques réguliers, exigeants et sûrs. Or plusieurs remontées de terrain font état de suppressions de postes ou de diminutions de moyens qui compromettent directement l'enseignement expérimental, pourtant au cœur des apprentissages scientifiques. Le cas signalé récemment dans le Tarn, concernant la suppression annoncée d'un poste de laborantine intervenant dans des collèges accueillant un public populaire, illustre cette tendance préoccupante. Cette évolution apparaît en contradiction avec les objectifs affichés de renforcement de la culture scientifique, de promotion des filières scientifiques et de lutte contre les inégalités scolaires. Les programmes eux-mêmes rappellent l'importance de l'observation, de l'expérimentation, de la mesure et de la modélisation dans l'appropriation des savoirs. En affaiblissant les moyens humains qui rendent ces pratiques possibles, le Gouvernement contribue de fait à réduire la part concrète, pratique et expérimentale de l'enseignement des sciences, au risque d'accentuer encore les écarts entre établissements et entre publics scolaires. En conséquence, elle lui demande donc quelle est la doctrine du Gouvernement concernant le maintien des personnels techniques concourant à l'enseignement expérimental dans les matières scientifiques, combien de postes de cette nature ont été supprimés, gelés ou non remplacés au cours des dernières années et quelles mesures il entend prendre pour garantir, sur l'ensemble des départements, un enseignement scientifique fondé sur l'expérimentation, la manipulation et l'égalité d'accès aux savoirs.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14680

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2026](#), page 3585